



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



BORDEREAU DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Nous vous remercions très sincèrement de soutenir le collège LE CLERGEON (<https://leclergeon-rumilly.ent.auvergnerhonealpes.fr>). Vous pouvez nous retourner ce formulaire complété par courrier ou par mail à intendance.0740032h@ac-grenoble.fr.

En retour, vous recevrez un reçu libératoire complété qui vous permettra de justifier de votre versement.

VOTRE ENTREPRISE

Raison sociale :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Contact :
Mail :
Numéro de SIRET :

Cachet de l'entreprise

Entité gestionnaire ou cabinet comptable mandaté par l'entreprise (le cas échéant) :

Raison sociale :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Contact :
Mail :

Cachet de l'entité gestionnaire

VOTRE VERSEMENT

Calcul de votre taxe : masse salariale (a-1) x 0,68% x 13%

Votre masse salariale de référence : x 0,0884%

Montant du solde de votre taxe d'apprentissage en notre faveur : €

VOTRE MODE DE PAIEMENT

Déclaration faite par : ☐ l'entreprise ☐ le cabinet comptable

☐ Chèque à libeller à l'ordre de l'agent comptable du collège Le Clergeon

☐ Virement en date du + Mentionner « Taxe d'apprentissage 2022 » dans le libellé de votre virement.

IBAN : FR76 1007 1740 0000 0010 0031 764

BIC : TRPUFRP1

Domiciliation : TP ANNECY

Code UAI: 0740032H

A , le

Signature

Votre contact :

Didier MORAIS

Tél : 04.50.01.01.79

intendance.0740032h@ac-grenoble.fr